

Enorme manifestation à Paris ce 14 juin !

A Paris, une manifestation énorme et très déterminée s'est tenue avec des cortèges venus de la France entière et même d'autres pays [des délégations de syndicats belges, italiens, de l'Etat espagnol, d'Algérie dont certains étaient regroupés derrière la banderole du Réseau syndical international de solidarité et de luttes étaient présentes]. Des manifestations se sont aussi tenues dans plusieurs villes.

Le mouvement de grève continue : sa force est de durer depuis des semaines, sa faiblesse est de ne pas se généraliser ; des secteurs entrent en grève quand d'autres en sortent. Dans les localités, de nombreuses actions sont menées : blocages de zones économiques, rassemblements, piquets de grève, occupation de lieux de travail, etc. Souvent, en réunissant des équipes militantes CGT, Solidaires, FO, CNT-SO, CNT, FSU, LAB, à l'image de l'appel [On bloque tout !](#), signé par près de 150 structures syndicales, et des activistes de Nuit debout. Cette unité est essentielle ; c'est pour cela que le gouvernement tente de diviser le front commun qui organise la mobilisation nationale depuis plus de trois mois.

A Paris, les derniers manifestants et manifestantes patientaient encore Place d'Italie, le lieu de départ, 4 heures après que la banderole de tête soit partie. C'est dire l'ampleur de cette manifestation, au-delà des polémiques ridicules sur les chiffres. Si la présence de nombreux cortèges venus de tout le pays montrait bien le caractère national de cette manifestation, cela n'a pas empêché qu'il en soit organisé aussi dans bien d'autres villes ; là aussi, avec une participation importante. Sur une question qui touche d'abord et avant tout le secteur privé, une manifestation de cette taille est un événement considérable. Et la présence massive de manifestant-es de l'industrie, du commerce, des services, des transports, des ports... est là pour le montrer.

Le gouvernement tente de renvoyer la responsabilité des violences contre les manifestant-es et les organisations syndicales. Les responsables sont ceux qui veulent laisser pourrir la situation, qui laissent l'exaspération monter, appliquent le 49.3 et organisent la violence pour dissuader de participer aux manifestations et pour discréditer le mouvement.

Les grèves continuent

A la SNCF, la grève est moins forte qu'elle ne le fut : le poids des journées de grève isolées cumulées avant le mouvement reconductible, le travail de sappe CFDT/UNSA qui signent des accords avec les patrons et contre les grévistes ou encore l'absence d'appel à reconduire la grève de la part de la fédération CGT depuis une semaine, pèsent. Mais la grève continue dans plusieurs sites ferroviaires ! Dans les raffineries, là aussi la CFDT s'est mise au service des patrons ; les grévistes ont aussi en mémoire le mouvement de 2010 et l'absence d'élargissement interprofessionnel de la grève. D'autres secteurs prennent la place : à l'exemple des centres de traitement des ordures ménagères ou du personnel du contrôle aérien. Surtout, il y a des grèves dans des entreprises et services de tous les secteurs, disséminées sur tout le territoire : certaines reconductibles et qui durent depuis plusieurs jours, d'autres sous la forme de journées isolées, parfois ce sont des débrayages...

Les appels à la grève lancés sur des revendications professionnelles ont toute leur légitimité ; Dans une lutte interprofessionnelle comme celle-ci, à l'Union syndicale Solidaires nous considérons qu'il est de la responsabilité du mouvement syndical de coordonner ces appels pour obtenir satisfaction sur le plan professionnel et pour gagner sur l'objectif qui nous concerne toutes et tous : le retrait du projet de loi !

La division est l'arme des patrons et du gouvernement !

Le mot d'ordre des manifestants et manifestantes, tout comme des grévistes, est toujours le même : abandon du projet de loi Travail ! Le front syndical unitaire mis en place depuis mars dit aussi cela. Le gouvernement et le patronat ont tout intérêt à nous diviser en proposant des réunions aux organisations syndicales, les unes après les autres. Au contraire, pour l'Union syndicale Solidaires, il faut réaffirmer notre unité, donc refuser ces manœuvres.

Dans les entreprises, les services et les localités, nous continuons à organiser les votations pour le retrait du projet de loi. D'ores et déjà, nous préparons les journées nationales d'actions des 23 et 28 juin.

Abandon du projet de loi Travail !